

Déclaration liminaire de la CGT

Comité Technique Local

du 30/04/19

Après plus de 3 mois d'un marathon médiatique mené sur un ton régulièrement professoral voire infantilisant, les Français allaient enfin connaître les conclusions que le monarque-président entendait tirer de son opération « grand débat » censée contenir la colère sociale exprimée dès les 1ers temps de son quinquennat. Il a suffi qu'un édifice religieux soit la proie des flammes pour que l'allocution tant attendue ne soit finalement repoussée. L'heure était au recueillement, à l'unité nationale ! Et les médias de charrier sans relâche le catéchisme présidentiel ! La France des ronds-points occupés, des salariés pauvres, des retraités précarisés, des privés d'emploi stigmatisés pouvaient bien attendre encore un peu le résultat de la réflexion macronienne. Finalement, au terme d'une énième jactance, l'hôte de l'Elysée justifie le maintien de sa politique autoritaire et inégalitaire. Tout ça pour ça ! Que d'énergies déployées, de débats organisés, d'investissements consentis par les animateurs, rédacteurs et acteurs des cahiers de doléances pour aboutir à cette véritable négation de la parole populaire !

Pendant ce temps, les entreprises du CAC 40 et les familles de multi-milliardaires jouaient à la surenchère des dons. Mais la cause patrimoniale méritait à l'évidence cet affichage de générosité : 850 millions ont été débloqués en une journée par tous ces experts de l'optimisation fiscale que sont les BETTANCOURT, PINAULT, ARNAULT, TOTAL, BOUYGUES, AXA, la Société Générale (celle-là même qui quelques semaines plus tôt avait annoncé 1500 suppressions de postes dont 700 pour la France !),...

Dans le même temps, la fraude fiscale aux très riches adeptes ne s'est jamais aussi bien portée. Merci pour elle ! Condamné pourtant à 4 ans de prison dont 2 ans ferme pour fraude fiscale et blanchiment le 15 mai 2018, l'ex-ministre délégué au budget J. CAHUZAC échappe finalement à l'incarcération pour bénéficier d'un aménagement de peine sous forme de bracelet électronique qu'il pourra à loisir promener dans sa résidence familiale de Corse du sud. On a connu justice bien moins clémentine à l'égard de certains délégués syndicaux mobilisés pour la défense de leur entreprise ou à l'égard de citoyens indignés par l'explosion des inégalités sociales en France.

Aussi, dans un contexte toujours plus répressif, il convient de saluer la décision du Tribunal Administratif de Toulouse qui a refusé de statuer sur la requête, que l'on qualifiera simplement de lamentable, déposée par la DRFIP 31 à l'encontre de 40 collègues accusés de défendre avec conviction le Service Public et notamment celui rendu par la DGFIP !

Après l'absentéisme dans la Fonction Publique contre lequel le gouvernement a décidé de combattre en rétablissant l'unique jour de carence depuis le 1^{er} janvier 2018, le temps de travail des fonctionnaires inférieur à la durée légale pour près d'1/3 d'entre eux selon le rapport de l'IGF rendu le 26/03/19, voici donc venu le **présentéisme** ou l'art assumé d'émarger sans fournir le moindre travail ! Rien ne nous est décidément épargné pour alimenter le mythe aussi lamentable qu'inepte du fonctionnaire veule, improductif, réfractaire à l'effort, en résumé INUTILE ET COUTEUX ! Toute coïncidence avec la remise en cause de la Fonction Publique actuellement à l'étude est évidemment fortuite !

L'observatoire interne des Ministères Économiques et Financiers auquel 36 % des agents ont participé fin 2018 apporte un éclairage inquiétant quant à l'évolution de l'administration perçue par son personnel.

Ainsi, 1/3 des agents se déclarent aujourd'hui insatisfaits de travailler au sein des MEF. En un an, cette désaffection a progressé de 9 %!

Le rythme des changements à la DGFIP apparaît trop rapide pour 69 % des personnels! L'évolution sur les 4 dernières années est extrêmement préoccupant puisque la progression durant cette période s'établit à 28 %! Les technocrates de Bercy s'imaginent-ils sérieusement qu'une cellule d'écoute aussi chère soit-elle suffira à leur éviter de reproduire le naufrage humain vécu à France Telecom ?

3/4 des agents estiment en outre que la DGFIP n'évolue pas favorablement, soit une augmentation de 8 points en 1 an !

Le climat social au sein des DDFIP paraît encore positif pour une petite majorité d'agents (56%). A n'en pas douter, les nombreuses restructurations à venir ajoutées à la remise en cause des garanties des agents en matière de mutation notamment auront tôt fait de les convaincre du contraire.

Le niveau de motivation exprimé par les agents est au plus bas depuis 4 ans. 61 % des personnes interrogées déclarent voir leur motivation décliner ! Conjointement, l'avenir au sein de la DGFIP est apprécié avec un pessimisme record par 3/4 des agents soit une chute continue de 21 points par rapport à 2015 !

Nul doute que la « géographie revisitée » déclinée département par département ajoutera au stress maintes fois dénoncé par les agents lesquels sont chaque jour soumis à la dégradation de leur ambiance de travail. Les nombreuses fiches de signalement traitées en CHS-CT sont là pour l'attester. Que restera t-il du service public assuré au sein des DDFIP après la nouvelle opération de mystification de M. PARENT? Si depuis son fauteuil le préfet pilote les opérations, que pouvez-vous M. le Directeur nous dire de **VOTRE** projet pour la DDFIP des Vosges ?